

Modèle de tableau de suivi des indicateurs environnementaux

Annexe D du modèle de Politique Environnementale pour une institution financière

Cette annexe propose un **modèle de tableau de suivi des indicateurs environnementaux** qui relie, pour chaque objectif, un **indicateur précis**, une **fréquence de mesure**, les **résultats des périodes précédentes et actuelles**, la **variation du résultat**, la **valeur cible**, les **sources d'information** et le **responsable**—afin d'offrir un pilotage clair et comparable dans le temps. Cette annexe permet d'accompagner l'institution à **standardiser le reporting**, faciliter la **prise de décision** et outiller les équipes dans le **suivi des résultats**. Pour l'utiliser : définissez la **période de suivi**, sélectionnez vos **objectifs prioritaires**, renseignez **indicateurs/baselines/cibles**, assignez un **responsable**, puis **mettez à jour** à la fréquence prévue en appui sur les sources indiquées, en commentant les écarts et les actions correctives.

Période : [...]

Objectifs	Indicateurs	Fréquence	Réalisation période précédente	Réalisation période actuelle	Variation	Valeurs cible de la période	Variation	Sources d'informations	Responsable
OE1 : Réduire de 20% la consommation d'énergie électrique de la Direction Générale et des agences de [nom de l'institution] d'ici 5 ans.	IE1 : Pourcentage de réduction atteint chaque année par rapport à la consommation de référence (année 2024)	Annuelle				-20% de la valeur précédente au bout de 5 ans		Rapport GPSE, Rapports Responsables Exploitation	Référent Environnemental (RE)
OE2 : Assurer qu'au moins 50% des Agences et Points de Service de [nom de l'institution] fonctionnent en partie ou en totalité à l'énergie renouvelable d'ici 5 ans.	IE2 : Pourcentage des agences et points de services fonctionnant en partie ou en totalité à l'énergie renouvelable	Annuelle				>50% au bout de 5 ans		Rapport GPSE, Rapport annuel	Direction exécutive RE
OE3 : Élaborer et mettre en œuvre un plan de préparation des Agences et Points de Services de [nom de l'institution] à faire face aux chocs environnementaux	IE3 : -	Annuelle						Rapport GPSE, Rapport annuel	RE

OE4 : Réduire de 10% la consommation d'eau de la Direction Générale et les agences de [nom de l'institution] d'ici 5 ans.	IE4 : Pourcentage de réduction atteint chaque année par rapport à la consommation de référence (année 2024)	Annuelle					-10% de la valeur précédente au bout de 5 ans		Rapport GPSE, Rapports Responsables Exploitation	RE
OE5 : Réduire de 10% la consommation de papier de la Direction Générale et les agences de [nom de l'institution] d'ici 5 ans.	IE5.1 : Volume de papier consommé chaque année (en nombre de paquets RAM)									
	IE5.2 : Pourcentage de réduction atteint chaque année par rapport à une consommation de référence (année 2024)									
OE6 : réduire de 20% la consommation de plastique de la Direction Générale et les agences de [nom de l'institution] d'ici 5 ans	IE6 : Pourcentage de réduction atteint chaque année par rapport à la consommation de référence (année 2024)									
OE7 : Organiser chaque année au moins une formation pour le personnel sur des thématiques variées liées à la protection de l'environnement.	IE7.1 : Nombre de formations organisées chaque année sur la protection de l'environnement									
	IE7.2 : Taux de participation des employés aux formations organisées									
OE8 : Maintenir l'utilisation d'au moins 50% de motos électriques dans le parc des agents de terrain de [nom de l'institution] sur la période de 5 ans, tout en optimisant leur gestion pour respecter les engagements environnementaux.	IE8.1 : Nombre de motos électriques en utilisation active par les agents sur le terrain									
	IE8.2 : Pourcentage des motos électriques par rapport au total des motos utilisées par les agents de terrain									
	IE8.3 : Estimation (en litres) du volume de carburant économisé									
OE9 : Former 1000 clients d'ici 5 ans à l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement pour leurs activités commerciales, comme les emballages	IE9.1 : Nombre de clients formés.									
	IE9.2 : Nombre de sessions de formation réalisées									

biodégradables ou les équipements économes en énergie.									
OE10 : D'ici 5 ans, augmenter le taux d'abonnement de 20% des clients auprès des sociétés de gestion des déchets au [pays] pour assurer la collecte et le traitement adéquat des déchets liés à leurs activités.	IE10 : Pourcentage d'augmentation des membres et des clients abonnés à une société de gestion des déchets agréée								
OE11 : D'ici 5 ans, accompagner 300 clients dans la construction ou la réhabilitation de latrines respectant les normes environnementales, afin de réduire les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement et de promouvoir l'hygiène.	IE11 : Nombre de clients ayant construit ou réhabilité des latrines respectant les normes environnementales.								
OE12 : Protéger les clients contre les risques environnementaux en identifiant les risques liés à leurs activités	IE12 : % des dossiers de crédits ayant fait l'objet d'une évaluation des risques environnementaux conformément à la politique environnementale.								
OE13-a : Développer et financer au moins deux produits verts d'ici 2027, adaptés aux clients pour soutenir des initiatives comme l'efficacité énergétique dans leurs locaux, l'adoption de solutions d'énergie renouvelable ou la gestion des déchets liés à leurs activités commerciales.	IE13.1 : Nombre de produits financiers verts développés.								
	IE13.2 : Nombre de clients ayant adopté les produits verts								

OE13-b : Atteindre au moins 5% de l'encours de crédit destiné au financement vert	IE13.3 : % de l'encours de crédit destiné au financement vert								
OE14 : Proposer une solution d'assurance climatique interne ou d'un partenaire pour protéger les clients contre les risques climatiques	IE14 : Nombre de clients ayant souscrits à une assurance climatique								
OE15 : Soutenir la transition énergétique de 500 commerçants clients d'ici 5 ans, en finançant l'acquisition de kits solaires ou d'autres solutions énergétiques durables pour réduire leur dépendance aux sources d'énergie conventionnelles.	IE15 : Nombre de kits solaires financés								
OE16 : Sensibiliser 1000 clients d'ici 5 ans aux impacts du changement climatique sur leur activité et aux opportunités qu'offrent les pratiques écoresponsables pour s'adapter aux risques du changement climatique, et rester compétitifs.	IE16.1 : Nombre total de membres et clients sensibilisés								
	IE16.2 : Nombre d'ateliers ou campagnes organisées								
OE17 : Faciliter l'accès à l'eau potable pour 500 clients commerçants d'ici 5 ans, afin de garantir la résilience de leurs activités dans un contexte de rareté croissante des ressources en eau.	IE17 : Nombre de membres et de clients ayant accès à des systèmes d'approvisionnement en eau potable								
OE18 : Évaluer l'évolution de sa Performance Environnementale tous les deux ans	IE18 : Evolution en point de pourcentage du score de la Performance Environnementale								
OE19 : Atteindre un niveau de conformité d'au moins 35% aux exigences des Normes Universelles en matière de Gestion de	IE19 : Score obtenu à l'évaluation SPI5 sur la Dimension 7 (ou sur l'outil Focus Green)								

Performance Environnementale la première année, puis au moins 60% au bout de 5 ans (Baseline = 35%)									
OE20 : Respecter toute la réglementation nationale en matière de gestion environnementale dans une entreprise	IE20 : -								
OE21 : Réviser sa politique environnementale tous les 2 ans	IE21 : -								